



Tribunal d'instance, saisie de mon vehicule

Par **catmassilia**, le **06/02/2013** à **22:21**

Bonjour,rnrnDemainn j'ai rendez vous au tribunal d'instance et je suis dans l'impossibilit  d'y aller car je suis seule et j'ai mes deux petites filles en bas  ge.rnrnQue dois-je faire, ? cette audience a lieu   9 h et, si je ne me pr sente pas, ils vont sans doute m'enlever mon vehicule vu que je suis d j  pass e 2 fois mais   chaque fois  a a  t  report  ?

Par **Tisuisse**, le **07/02/2013**   **07:36**

Bonjour,rnrnIl faudrait nous en dire plus car on ne sait pas pour quels motifs vous avez d  compara tre devant ce tribunal. Par ailleurs, le tribunal d'instance ne juge que les affaires civiles, pas au p nal. Donc, je pense que vous  tes convoqu e par la juridiction p nale (tribunal de proximit , tribunal de police ou tribunal correctionnel) mais que l'audience se d roule dans les locaux du tribunal d'instance, faute de locaux s par s.